VILLE DE PARIS

Conseil de Paris
Séance des 17, 18, 19, 20 octobre 2026

Vœu de l'exécutif relatif à la reconnaissance des victimes des attentats racistes, négrophobes et islamophobes à Trappes et La Verrière et à l'engagement antiraciste de la Ville de Paris

Considérant les attentats terroristes à caractère racistes, islamophobes et négrophobes commis le 23 octobre 2026 à Trappes et à La Verrière, qui a coûté la vie à Pengo Bossio Wangi et fait sept blessés, dont le diagnostic vital est toujours engagé, et une enfant de 12 ans ;

Considérant la saisie du Parquet antiterroriste et que le suspect a déclaré avoir choisi ses victimes *"en fonction de leur ethnie ou leur religion"* et "*espérer inspirer les Français*" dans une optique de guerre civilisationnelle fondée sur la crainte du "grand remplacement", une théorie du complot raciste ;

Considérant que l'assaillant de Trappes détenait à son domicile une liste de personnalités politiques de gauche engagées dans la lutte contre le racisme, recensant leurs coordonnées téléphoniques, et dont il avait déclaré qu'elle pourrait lui être utile « un jour », laissant craindre que ce fichage puisse servir à les cibler ;

Considérant que ces crimes instillent la peur chez les citoyen·nes racisé·es ou musulman·es, devenant *de facto* victimes vicariantes ;

Considérant le sentiment de solitude immense ressenti par de nombreuses personnes racisées en France ;

Considérant qu'en 2025, les crimes et délits à caractère raciste, xénophobe ou antireligieux sont en hausse, selon le ministère de l'Intérieur ;

Considérant que les discriminations représentent des actes de violences à part entière sous-mesurées alors que ses conséquences sont bien réelles tant au plan psychologique, physique, social, émaillent l'ensemble de la vie des individus

Considérant que les discriminations brident l'accès des personnes à la dignité, à l'égalité réelle et à l'exercice de leurs droits fondamentaux résultant à un problème démocratique majeur

Considérant que les discours de haine racistes et islamophobes se sont banalisés, relayés par l'extrême-droite alors que Jordan Bardella qualifiait la ville de Trappes de « *République islamique en miniature* », de « *capitale européenne du djihad* », que Jean-Philippe Tanguy l'a qualifiée trois jours après l'attentat de « *foyer de djihadistes* » et que le suspect de l'attentat de Trappes a justifié son passage à l'acte « *avec tout ce qu'on voit à la télé* » ;

Considérant que ces propos sont amplifiés sur les réseaux sociaux grâce à des relais organisés, créant des bulles algorithmiques banalisant l'expression raciste, encourageant le cyberharcèlement et favorisant le passage à l'acte ;

Considérant que cette violence n'épargne pas Paris, comme l'ont montré les inscriptions « remigration » découvertes le 31 octobre 2026 sur des façades de commerces parisiens, effacées par les services de la Ville et pour lesquelles le Maire de Paris a saisi la procureure de la République ;

Considérant que l'histoire de Paris est marquée par des assassinats et des attentats motivés par la haine raciste, notamment ceux de Brahim Bouarram le 1er mai 1995, d'Ilan Halimi en 2006 et de Mireille Knoll en 2018, l'attaque raciste de la rue d'Enghien en 2022 contre la communauté kurde, et les attentats du 13 novembre 2015 ;

Considérant que la mémoire des victimes doit s'inscrire dans un travail durable de connaissance, de transmission et de prévention, respectueux des familles ;

Considérant que le Plan parisien de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2025-2028 offre un cadre pour articuler ce travail mémoriel avec les actions de sensibilisation, d'éducation et de prévention des discriminations ;

Considérant enfin que la lutte contre le racisme et toutes les formes de haine constitue une exigence républicaine qui appelle à la mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics et des citoyens ;

La Ville de Paris :

Réitère l'expression de son effroi devant l'attentat raciste, islamophobe et négrophobe du 23 octobre 2026. Elle répète sa ferme condamnation de cet acte odieux. Elle exprime ses condoléances à la famille et aux proches de Pengo Bossio Wangi, et témoigne sa solidarité à l'ensemble des victimes ;

Œuvre pour la reconnaissance des victimes de racisme et pour leur accompagnement transversal **dans un parcours de soin et de justice en :**

- **Lançant la préfiguration d'une mission municipale de lutte contre les discriminations** et se donne pour ambition de mettre un interlocuteur devant chaque personne victime pour l'orienter correctement ; de resserrer le maillage d'accompagnement vers le droit avec le travail engagé sur la réorganisation des Points d'Accès au Droit ; et vers le soin en prenant attache avec des associations de soignant·es spécialisé·es dans la prise en charge des victimes de racisme ;

- **Créant une formation à destination de l'ensemble des Conseiller·es de Paris** afin de savoir détecter et agir contre les discriminations et tous les racismes ; la direction des ressources humaines développe des formations spécifiques à la lutte contre tous les racismes pour les différentes directions de la Ville ;

- **Coordonnant au niveau du secrétariat général** l'implantation de mesures anti-discrimination à destination des agent·es et du public dans les différentes directions de la Ville ;

Œuvre contre les discours de haine et leur propagation en :

- **Lançant un travail municipal autour des cyberviolences,** qui sont la matrice de l'enfermement raciste et du premier passage à l'acte qui est le harcèlement, conduisant à des violences dans l'espace physique ;

- **Portant plainte contre les auteurs de messages racistes, antisémites, islamophobes** sur les réseaux sociaux de la Ville de Paris.

- **Poursuivant et amplifiant les programmes de sensibilisation,** notamment par l'appel à projet Collège pour l'égalité, le futur appel à projet primaire pour l'égalité et à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale du 21 mars ainsi que les journées internationales de lutte contre les différents racismes, notamment une première manifestation parisienne à l'occasion de la journée de lutte contre l'islamophobie ;

- **Plaidant pour la reconnaissance du délit d'apologie du racisme** par les thèses complotistes, suprémacistes, négationnistes ou de valorisation de la colonisation qui ont pour but de monter les personnes les unes contre les autres et en plaidant pour un travail parlementaire et constitutionnel en vue de l'inéligibilité de toute personne condamnée pour provocation à la haine, à la discrimination ou à la violence raciste, pour injure ou diffamation raciste, ou pour contestation de crime contre l'humanité ;

Multiplie les espaces de dialogue et de solidarité en :

- **Poursuivant et consolidant son soutien** aux associations et en aidant à la structuration des collectifs antiracistes ;
- **Faisant du dialogue interreligieux un levier de lutte commune** contre l'islamophobie, l'antisémitisme et toutes les discriminations anti-religieuses, en favorisant les échanges et initiatives communes ;
- **Mobilisant les réseaux de villes** pour échanger sur les bonnes pratiques de lutte contre le racisme.

Mène une politique de comptabilisation des actes racistes en :

- **Menant une étude qualitative sur le ressenti discriminatoire** des Parisien·nes notamment des populations racisées, juives, musulmanes ou rroms, dans le cadre de la création de l'Observatoire des discriminations ;
- **Coordonnant les différents agrégateurs de signalement** (commissariats, PHAROS, RÉPARE…), dans le cadre de l'Observatoire, afin de réaliser un diagnostic à l'échelle parisienne des agressions racistes ;
- **Renforçant la notoriété et la valorisation des bourses** de recherche de la ville comme la bourse Gil Taïeb.